



MAIRIE DE RODELLE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril, le Conseil Municipal de la Commune de Rodelle dûment convoqué le quatorze et le vingt-deux avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique, à la Mairie de Rodelle, sous la Présidence de Monsieur BRALEY Roger, Maire.

Présents : M. Roger BRALEY, Mme Julie VAREILLES, M. Bernard GINISTY-ANDRIEU, Mme Nathalie GRIPPON, M. Jean-Michel LEMOURIER, Mme Jeanne MOUYSSET, M. Gérard SOULIE, Mme Lucie CLOT, M. Yannick ANDRIEU, M. Philippe BERGOUGNE, Mme Géraldine MASSOL.

Pouvoirs de vote : Mme Emilie CARLES a donné pouvoir à Mme MASSOL Géraldine M. Franck PARAYRE a donné pouvoir de vote à Mme FERAL Marielle.

Absents : Mme Marielle FERAL, M. Jérôme GRAS.

Secrétaire de séance : Mme MOUYSSET Jeanne

1- Délibération 2026/36 pour désigner le secrétaire de séance, votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal, a désigné madame Jeanne MOUYSSET pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance pour la durée de la présente séance ;

2- Délibération 2026/37 pour approuver du Procès-Verbal de la séance du 2 avril 2026, votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal a approuvé le procès-verbal de la séance du 2 avril 2026.

3- Délibération 2026/38 pour voter le taux d'imposition pour 2026, votée à l'unanimité

Le conseil municipal décide d'augmenter de 1% le taux de la taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie pour 2026.

Présents : M. Roger BRALEY, Mme Julie VAREILLES, M. Bernard GINISTY-ANDRIEU, Mme Nathalie GRIPPON, M. Jean-Michel LEMOURIER, Mme Jeanne MOUYSSET, M. Gérard SOULIE, Mme Lucie CLOT, M. Yannick ANDRIEU, M. Philippe BERGOUGNE, Mme Géraldine MASSOL, Mme Marielle FERAL, M. Jérôme GRAS.

Pouvoirs de vote : Mme Emilie CARLES a donné pouvoir à Mme MASSOL Géraldine M. Franck PARAYRE a donné pouvoir de vote à Mme FERAL Marielle.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme MOUYSSET Jeanne

4- Délibération 2026/39 pour valider le budget principal 2026 de la Commune, votée par 12 voix pour et 3 abstentions

Le conseil municipal a validé le budget 2026 de la commune. Les deux sections sont équilibrées en dépenses et en recettes et par section.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 073 292.69	1 073 292.69
Section d'investissement	711 784.65	711 784.65
TOTAL	1 785 077.34	1 785 077.34

5- Délibération 2026/40 pour valider le budget annexe 2026 Couvent de Chantemerle, votée à l'unanimité

Le conseil municipal a validé le budget annexe Couvent de Chantemerle pour 2026. Les deux sections sont équilibrées en dépenses et en recettes et par section.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	96 261.09	96 261.09
Section d'investissement	19 338.88	19 338.88
TOTAL	115 599.97	115 599.97

6- Délibération 2026/41 pour valider le budget annexe 2026 Panneaux Photovoltaïques, votée à l'unanimité

Le conseil municipal a validé le budget annexe Panneaux Photovoltaïques pour 2026. Les deux sections sont équilibrées en dépenses et en recettes et par section.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	7 893.62	7 893.62
Section d'investissement	3 305.35	3 305.35
TOTAL	11 198.97	11 198.97

7- Délibération 2026/42 suite à l'élection de la commission d'appel d'offres à caractère permanent dans les communes de moins de 3 500 habitants

Le Conseil Municipal a validé l'élection des membres pour la CAO. Sont ainsi déclarés élus, pour faire partie, avec Monsieur le maire, président de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent :

Mme VAREILLES Julie, M. LEMOURIER Jean-Michel, Mme FERAL Marielle membres titulaires,

M. SOULIE Gérard, Mme GRIPPON Nathalie, M. GRAS Jérôme membres suppléants.

8- Délibération 2026/43 pour valider la proposition de liste de contribuables pour la Commission Communale d'Impôts Directs (CCID), votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal valide la liste des contribuables amenés à siéger dans le cadre de la Commission Communale des Impôts Locaux, soit une proposition de 22 personnes.

9- Délibération 2026-44 pour désigner les membres du Conseil Municipal dans les commissions de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère, votée par 13 voix pour et 2 abstentions

Le Conseil Municipal a désigné les membres du Conseil Municipal dans les douzes commissions, proposées par la Communauté de Communes.

10- Délibération 2026-45 pour désigner le représentant de la commune de Rodelle auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère, votée à l'unanimité

Le conseil municipal a validé la désignation de Monsieur BRALEY, Maire de Rodelle pour représenter la commune de Rodelle à la CLECT

11- Délibération 2026-46 pour valider le nouveau tableau des effectifs 2026, votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal valide le nouveau tableau des effectifs pour 2026.

12- Délibération 2026-47 pour autoriser le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité) et à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal décidé d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ainsi que pour faire face à un besoin saisonnier d'activité.

13- Délibération 2026-48 pour autoriser le recrutement d'agents contractuels de remplacement votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal décide, d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels de remplacement.

14- Délibération 2026-49 pour l'approbation du règlement intérieur de la bibliothèque municipale, votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal a approuvé le règlement intérieur de la bibliothèque municipale de la Commune de Rodelle.

15- Délibération 2026-50 pour la désaffectation et déclassement de délaissé de voirie communale classé dans le domaine public, à Fijaguet, votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve la désaffectation et le déclassement des portions de délaissé de voirie communale pour une superficie de totale de 260 m² dans le village de Fijaguet.

16- Délibération 2026-51 demande de subvention pour des équipements de sécurité à St Julien de Rodelle, votée à l'unanimité

le Conseil Municipal, décide de réaliser ces investissements de sécurité à St Julien de Rodelle et d'inscrire le montant des équipements au Budget pour un total de 29.500 € HT.

Les délibérations peuvent être consultées en Mairie.